



GOVERNEMENT

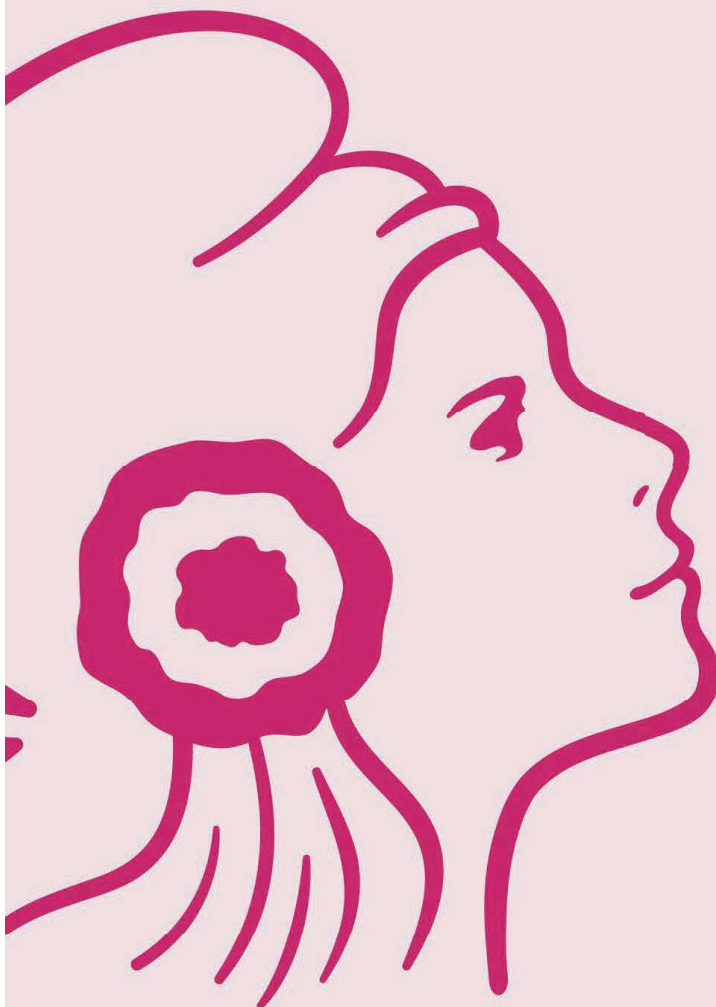
*Liberté
Égalité
Fraternité*

Rapport annuel de performances

Annexe au projet de loi de règlement du budget
et d'approbation des comptes pour 2023

PROGRAMME 217

Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du
développement et de la mobilité durables



PROGRAMME 217

**Conduite et pilotage des politiques de
l'écologie, du développement et de la mobilité
durables**

OPÉRATEUR

ENTPE - Ecole nationale des travaux publics de l'Etat

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ ET DES RÉSULTATS DE L'OPÉRATEUR

Missions

L'ENTPE, établissement d'enseignement supérieur et de recherche, forme des ingénieurs et cadres en formation initiale et continue, appelés à porter et déployer la transition écologique et solidaire dans les territoires, en s'appuyant sur les connaissances et innovations produites au sein de ses laboratoires de recherche. Elle intervient sur l'ensemble des champs professionnels de l'aménagement, de l'organisation et de la gestion des territoires urbanisés :

- bâtiments et infrastructures ;
- aménagement des territoires, politiques urbaines, urbanisme ;
- systèmes de transport et mobilités ;
- sols, eau et hydrosystèmes anthropisés : maîtrise des impacts et des risques environnementaux, prévention des pollutions et des nuisances, préservation de la biodiversité.

Elle est habilitée à délivrer le diplôme d'ingénieur de l'ENTPE, le bachelor de transition écologique et territoires depuis la rentrée 2023, délivre des diplômes de master dans 8 mentions différentes, ainsi que le diplôme de doctorat dans 3 écoles doctorales partagées avec les autres établissements d'enseignement supérieur et de recherche du site de Lyon Saint-Étienne. Elle délivre également des diplômes de mastère. Elle accueille chaque année environ 900 étudiants dont plus de 700 en cycle ingénieur. 50 % environ des élèves ingénieurs sont fonctionnaires.

L'école mène une activité de recherche à travers cinq laboratoires de recherche partagés avec d'autres établissements (universités, écoles, CNRS) dans lesquels travaillent une centaine de doctorants. Elle participe à la diffusion des connaissances et conduit des actions internationales et partenariales avec une capacité à faire dialoguer les acteurs publics et privés.

Gouvernance et pilotage stratégique

Forme juridique : établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel

Date de création : 1954

Texte de référence : décret n° 2006-1545 du 7 décembre 2006 relatif à l'École nationale des travaux publics de l'État

Directrice générale : Cécile Delolme

Présidente du Conseil d'administration : Élisabeth Crépon

Conseil d'administration (35 membres) :

- 21 personnalités extérieures nommées par le ministre de tutelle (personnalités issues des employeurs des ingénieurs TPE, personnalités représentant l'enseignement supérieur et la recherche, personnalités issues des associations, des organisations syndicales et à titre personnel) ;
- 14 membres élus (enseignants dont l'école n'est pas l'employeur principal, chercheurs et enseignants internes, personnels administratif et technique, doctorants, étudiants de 3^e année, masters, certificat d'études supérieures (CES), étudiants de 2^e année, étudiants de 1^{re} année).

Contrôleur budgétaire : CBCM au MTECT (contrôle budgétaire a posteriori)

FINANCEMENT APPORTÉ À L'OPÉRATEUR PAR LE BUDGET DE L'ÉTAT

(en milliers d'euros)

Programme intéressé Nature de la dépense	Réalisation 2022		Prévision LFI 2023		Réalisation 2023	
	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement	Autorisations d'engagement	Crédits de paiement
P362 – Écologie		1 795				
Dotations en fonds propres		1 795				
P175 – Patrimoines	9	9				
Transferts	9	9				
P217 – Conduite et pilotage des politiques de l'écologie, du développement et de la mobilité durables	19 955	19 955	22 046	22 046	21 924	21 924
Subventions pour charges de service public	19 955	19 955	22 046	22 046	21 924	21 924
P190 – Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	-20					
Transferts	-20					
P135 – Urbanisme, territoires et amélioration de l'habitat	-2					
Transferts	-2					
P162 – Interventions territoriales de l'État	-1					
Transferts	-1					
P723 – Opérations immobilières et entretien des bâtiments de l'État	330	104				226
Dotations en fonds propres	330	104				226
P348 – Performance et résilience des bâtiments de l'Etat et de ses opérateurs					156	
Dotations en fonds propres					156	
Total	20 270	21 862	22 046	22 046	22 079	22 150

Note : Les subventions d'investissement sont introduites par la LOLF au PAP 2023. Leur réalisation 2022 est sans objet.

Le montant en LFI 2023 de la SCSP de l'ENTPE en provenance du programme 217 s'élevait à 22,05 M€, soit après mise en réserve, une dotation initiale de 21,73 M€.

Celle-ci a été ajustée au cours de l'exercice 2023 des éléments suivants :

- surgel de la réserve au mois de mai de 0,07 M€
- complément de 0,15 M€ pour la mise en place d'un nouveau bachelor à la rentrée 2023
- abondement de 0,03 M€ au titre de la mise en place des nouveaux barèmes des bourses sur critères sociaux (après transfert du programme 231 « Vie étudiante »).
- abondement de 0,08 M€ pour l'action sociale et la médecine de prévision des ingénieurs élèves fonctionnaires

L'ENTPE a par ailleurs reçu deux dotations en fonds propres :

- 0,23 M€ en CP du programme 723 ;
- 0,16 M€ en AE du programme 148.

COMPTE FINANCIER 2023

Avertissement

La situation du compte financier au regard de son vote n'est pas renseignée. Le compte financier de l'opérateur n'a pas été certifié par un commissaire aux comptes.

COMPTE DE RÉSULTAT

(en milliers d'euros)

Charges	Budget initial 2023	Compte financier 2023 *	Produits	Budget initial 2023	Compte financier 2023 *
Personnel	17 261	16 804	Subventions de l'État	21 731	22 270
<i>dont contributions employeur au CAS pensions</i>	4 479	3 649	– subventions pour charges de service public	21 731	22 270
			– crédits d'intervention(transfert)		
Fonctionnement autre que les charges de personnel	8 522	8 982	Fiscalité affectée		
Intervention (le cas échéant)			Autres subventions	1 896	1 613
Total des charges non décaissables sur le fonctionnement et/ou l'intervention	2 880	2 924	Revenus d'activité et autres produits	2 140	2 934
<i>dont dotations aux amortissements, dépréciations et provisions</i>	2 880	2 924	<i>dont reprises sur amortissements, dépréciations et provisions</i>	1 065	290
<i>dont valeur nette comptable des éléments d'actif cédés</i>			<i>dont produits de cession d'éléments d'actif</i>		2
			<i>dont quote-part reprise au résultat des financements rattachés à des actifs</i>		1 196
Total des charges	25 783	25 787	Total des produits	25 767	26 818
Résultat : bénéfice		1 031	Résultat : perte	16	
Total : équilibre du CR	25 783	26 818	Total : équilibre du CR	25 783	26 818

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

ÉVOLUTION DE LA SITUATION PATRIMONIALE

(en milliers d'euros)

Emplois	Budget initial 2023	Compte financier 2023 *	Ressources	Budget initial 2023	Compte financier 2023 *
Insuffisance d'autofinancement			Capacité d'autofinancement	1 799	2 467
Investissements	4 575	4 248	Financement de l'actif par l'État		3 605
			Financement de l'actif par les tiers autres que l'État	625	554
			Autres ressources		
Remboursement des dettes financières	78		Augmentation des dettes financières		930
Total des emplois	4 652	4 248	Total des ressources	2 424	7 557
Augmentation du fonds de roulement		3 309	Diminution du fonds de roulement	2 228	

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

L'ENTPE a disposé en 2023 d'un budget de 26,82 M€, dont 83 % proviennent de la subvention pour charges de service public.

Le BI présentait un résultat prévisionnel déficitaire de 0,016 M€ alors que le résultat du compte financier fait apparaître un excédent de 1,03 M€, soit un écart de 1,05 M€. Cet écart est expliqué dans un premier temps par une forte sous consommation de la masse salariale liée à des décalages de recrutements. L'ENTPE, dans un souci de prudence, a également été particulièrement attentive à ses dépenses de fonctionnement. Enfin, une attention particulière a été apportée en 2023 sur la gestion des encaissements liés aux projets de recherche, permettant ainsi d'anticiper ces encaissements à hauteur de 0,25 M€.

Une dotation aux amortissements moindre conjuguée à des quotes-parts de reprises de subventions aux résultats plus importants que prévus sont venus augmenter la CAF par rapport au budget initial.

Une moindre dépense d'investissement, l'amélioration notable de la CAF, la perception de 0,93 M€ au titre de l'Intracting (dispositif financier innovant proposé par la Banque des territoires qui consiste à réaliser des travaux de performance énergétique générant des économies d'énergie avec un temps de retour de l'ordre de 13 ans) et des financements d'investissements, dans le cadre de projets de recherche plus particulièrement, permettent un abondement au fonds de roulement à hauteur de 3,3 M€.

TRÉSORERIE

(en milliers d'euros)

Compte financier 2022	Budget initial 2023	Compte financier 2023
10 220	5 511	9 761

L'écart par rapport au montant inscrit au budget initial s'explique principalement par l'amélioration du solde budgétaire, dû au décalage des dépenses d'investissement engagées en 2023, non réglées au 31 décembre, mais dont le paiement interviendra en 2024.

AUTORISATIONS BUDGÉTAIRES

(en milliers d'euros)

Dépenses	Budget initial 2023		Compte financier 2023 *	
	AE	CP	AE	CP
Personnel (yc enveloppe recherche)	17 261	17 261	17 069	17 069
Fonctionnement (yc enveloppe recherche)	5 642	5 642	6 194	5 741
Intervention	0	0	0	0
Investissement (yc enveloppe recherche)	2 554	4 575	2 680	4 199
Dont enveloppe recherche	0	0	9 219	9 107
- Personnel enveloppe recherche	0	0	7 614	7 614
- Fonctionnement enveloppe recherche	0	0	1 179	1 042
- Investissement enveloppe recherche	0	0	426	451
Total des dépenses AE (A) CP (B)	25 458	27 478	25 942	27 009
dont contributions employeur au CAS pensions	4 479	4 479	3 077	3 077

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Recettes	Budget initial 2023	Compte financier 2023 *
Recettes globalisées	22 841	23 467
Subvention pour charges de service public	21 731	21 662
Autres financements de l'État	0	445
Fiscalité affectée	0	0
Autres financements publics	0	66
Recettes propres	1 110	1 294
Recettes fléchées	1 560	2 064
Financements de l'État fléchés	0	226
Autres financements publics fléchés	1 560	1 713
Recettes propres fléchées	0	125
Total des recettes (C)	24 401	25 531
Solde budgétaire (excédent) (D1 = C - B)	0	0
Solde budgétaire (déficit) (D2 = B - C)	3 077	1 478

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

DÉPENSES PAR DESTINATION

(en milliers d'euros)

Destination	Personnel		Fonctionnement		Intervention		Investissement		Total	
	Budget initial Compte financier *	AE = CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
Diffusion des connaissances		283	160	160	0	0	0	0	443	443
		183	166	148	0	0	0	0	349	331
Enseignement		4 183	1 256	1 256	0	0	100	100	5 539	5 539
		4 823	1 756	1 653	0	0	110	10	6 689	6 486
Recherche		7 124	850	850	0	0	769	769	8 743	8 743
		7 614	1 179	1 042	0	0	426	451	9 219	9 107
Soutien-support		5 670	3 376	3 376	0	0	1 685	3 706	10 732	12 752
		4 449	3 093	2 898	0	0	2 144	3 738	9 685	11 085
Total		17 261	5 642	5 642	0	0	2 554	4 575	25 458	27 478
		17 069	6 194	5 741	0	0	2 680	4 199	25 942	27 009

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

ÉQUILIBRE FINANCIER

(en milliers d'euros)

Besoins	Budget initial 2023	Compte financier 2023 *
Solde budgétaire (déficit) (D2)	3 077	1 478
Remboursements d'emprunts (capital), nouveaux prêts (capital), dépôts et cautionnements	78	0
Opérations au nom et pour le compte de tiers : besoins	234	163
Autres décaissements non budgétaires	0	1 174
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	3 388	2 815
ABONDEMENT de la trésorerie = (2) - (1)	0	0
Abondement de la trésorerie fléchée	0	0
Abondement de la trésorerie non fléchée	0	1 810
Total des besoins	3 388	2 815

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

(en milliers d'euros)

Financements	Budget initial 2023	Compte financier 2023 *
Solde budgétaire (excédent) (D1)	0	0
Nouveaux emprunts (capital), remboursements de prêts (capital), dépôts et cautionnements	0	930
Opérations au nom et pour le compte de tiers : financement	95	66
Autres encaissements non budgétaires	0	1 360
Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)	95	2 355
PRÉLÈVEMENT sur la trésorerie = (1) - (2)	3 293	460
Prélèvement sur la trésorerie fléchée	0	2 269
Prélèvement sur la trésorerie non fléchée	3 293	0
Total des financements	3 388	2 815

* Étape du processus de validation du compte financier non indiquée

L'année 2023 représente une année importante en matière de travaux, notamment du plan de relance avec la consommation des avances sur subventions reçues en 2021 et 2022 et qui explique la consommation de la trésorerie et en particulier de la trésorerie fléchée. La SCSP est exécutée à hauteur de 21,7 M€, les dépenses de personnel sont exécutées à 98,9 %, les dépenses de fonctionnement à 101,7 % et celles d'investissement à 91,8 %.

Le solde budgétaire présente un déficit de 1,48 M€ moins important qu'en 2022 et que la prévision du budget initial du fait notamment de la sous-consommation de la masse salariale du fait des recrutements tardifs.

CONSOLIDATION DES EMPLOIS DE L'OPÉRATEUR

	Réalisation 2022 (1)	Prévision 2023 (2)	Réalisation 2023
Emplois rémunérés par l'opérateur :	187	206	206
– sous plafond	158	171	167
– hors plafond	29	35	39
<i>dont contrats aidés</i>			
<i>dont apprentis</i>			
Autres emplois en fonction dans l'opérateur :	34	14	29
– rémunérés par l'État par ce programme	23		
– rémunérés par l'État par d'autres programmes			
– rémunérés par d'autres collectivités ou organismes	11	14	29

(1) La réalisation reprend la présentation du RAP 2022.

(2) La prévision fait référence aux plafonds des autorisations d'emplois votés en loi de finances initiale ou, le cas échéant, en lois de finances rectificatives 2023.

L'écart constaté entre le budget initial et l'exécution sur les emplois sous plafond est lié à une sous consommation temporaire, relative au recrutement en cours d'année des créations de postes en lien avec la mise en place du bachelor à la rentrée 2023.